



**Chambre régionale des comptes
des Pays de la Loire**

**Réponse de M. Alain CHAUVEAU, Président de la
Communauté de Communes Loire et Sillon**

au rapport d'observations définitives

de la chambre régionale des comptes des Pays de la Loire

en date du 9 avril 2010

COMMUNAUTE DE COMMUNES
LOIRE ET SILLON

Savenay, le 7 mai 2010

2, Bd de la Loire – BP 29
44260 SAVENAY
Tél. : 02-40-56-81-03
Fax : 02-40-56-83-38

Chambre Régionale des Comptes
des Pays de la Loire
25, rue Paul Bellamy
BP 14119
44041 NANTES cedex 1

CHAMBRE REGIONALE

12 MAI 2010

DES COMPTES

Affaire suivie par : Albert Guillemer/JB
www.cc-loiresillon.fr

Objet : Observations définitives concernant
la gestion de la Communauté de communes
Loire et Sillon - Année 2005 et suivantes

CRC Pays-de-la-Loire
KPL GA100456 KJF
12/05/2010

Greffe n°2010-109 L1018 :CG

A l'attention de Madame Catherine de Kersauson

Chambre Régionale des comptes
des Pays de Loire

12 MAI 2010 SFB

Madame la Présidente,

GREFFE

Nous prenons acte de votre courrier du 9 avril 2010, reçu le 12 avril suivant, relatif à vos observations définitives sur la gestion de la Communauté de communes Loire et Sillon.

Conscients que sur la période qui fait l'objet de votre contrôle, un certain nombre d'anomalies ont été relevées, nous vous confirmons notre volonté de nous maintenir à un niveau conforme de gestion comptable et financière, dans la continuité des régularisations opérées depuis 2009.

En outre, nous nous réjouissons que vos observations soulignent de la bonne santé financière de notre collectivité, de son faible endettement et des importantes marges dont nous disposons en fonds de roulement pour financer nos projets d'investissement en cours et à venir.

Enfin, en ce qui concerne la gestion des ressources humaines, nous vous réaffirmons notre attachement à prendre en compte vos observations, lors de nos prochains recrutements.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Président
Alain CHAUCHEAU

